

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.	
Par an, (payable d'avance).....	\$ 5.00
— (payable durant l'année).....	6.00
EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.	
Par an, (payable d'avance).....	\$ 3.00
— (payable durant l'année).....	4.00

On peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant un écu au bureau du journal.

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion.....	\$ 0.50
Chaque insertion suivante.....	0.124
Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion.....	\$ 0.92
Chaque insertion suivante, par ligne.....	0.62

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC

VENDREDI, 24 MARS 1871.

M. McGill a présenté un projet de loi pour amender l'acte de faillite de 1869; l'hon. M. Simard, un projet de loi pour amender l'acte d'incorporation de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre le feu, de Québec; et l'hon. M. Irvine, un bill concernant la détention des convicts féminins dans la Prison de Réforme de la Province de Québec.

Quelques députés ont fait des remarques sur l'utilité d'avoir un compte-rendu officiel des débats sur l'annexion de la Colombie, ainsi que l'avait suggéré Sir A. T. Galt. Sir G. E. Cartier a déclaré que le gouvernement comptait pour cela sur l'esprit d'entreprise des propriétaires de journaux, et ne voyait pas la nécessité d'en courir une pareille dépense.

En réponse à M. Forbes, l'hon. M. Tupper a dit que le gouvernement n'avait pas l'intention d'augmenter les facilités postales avec les Indes occidentales.

En réponse à M. Kirkpatrick, l'hon. M. Morris a dit que le gouvernement s'occuperait de la question d'avoir du papier timbré pour les effets de commerce qui ont besoin de timbres.

M. MacKenzie ayant demandé communication de la correspondance relative au canal Ste. Claire construit, par les États-Unis sur le territoire du Canada, Sir G. E. Cartier le pria de ne pas insister, l'intérêt public ne permettant pas d'accéder à sa demande.

Une longue discussion s'engagea ensuite sur une motion de M. Blake, demandant que la chambre se formât en comité pour considérer les résolutions sur l'admission de la Terre de Rupert et du territoire du Nord-Ouest dans la Confédération. M. Blake soutint que le gouvernement ne devait pas présenter un bill sur ce sujet au Parlement impérial, sans avoir consulté la chambre.

Sir G. E. Cartier répondit que la conduite du gouvernement était parfaitement justifiable, attendu que le bill envoyé en Angleterre n'avait pour but que d'expliquer certaines dispositions de l'acte d'union, et d'éviter par là des difficultés. Il termina en proposant, comme amendement à la motion de M. Blake, une motion déclarant que la Chambre approuvait les dispositions du bill soumis au Parlement impérial.

Sir A. T. Galt se plaignait que la motion de M. Cartier prenait la chambre par surprise, et la forçait de se prononcer précipitamment sur un bill qu'elle n'avait pas eu le temps d'examiner. Il ajouta qu'on ne devait pas toucher à tout propos à l'acte d'union, et que c'était un précédent très-dangereux à établir, que de faire légiférer pour nous le Parlement impérial sans notre assentiment.

L'hon. M. Dorion dit que si l'on autorisait ainsi l'intervention du gouvernement impérial, dans nos affaires, cela lui donnerait le droit de se mêler dans des matières plus importantes. Il finit en proposant en amendement à l'amendement, de décider qu'aucune législation de cette nature ne devrait être soumise au Parlement impérial avant d'avoir reçu l'approbation du Parlement du Canada.

La reprise de la séance, Sir F. Hincks, en réponse à M. Holton, déclara que la réduction sur les droits de douane prendrait effet au 1er avril. En réponse à M. Holton, Sir G. E. Cartier dit qu'aucun argent ne serait dépensé pour le moment à construire des fortifications, la guerre entre la France et la Prusse ayant rendu nécessaires de nouvelles études sur ce sujet.

La chambre se forme en comité sur l'item de \$5,944,500 pour l'intercolonial. L'hon. M. Langevin en donne le détail que voici : chemin livable l'automne et le printemps prochains, \$1,314,000; contrat pour des chars, \$244,000; contrat pour dormants, \$100,000; pour 40 locomotives, \$477,000; édifices à Monkton, \$84,000; travaux sur la voie permanente, \$3,300,000; ingénieurs, \$175,000; direction, \$23,000; impressions, \$2,000.

M. Mackenzie critiqua la conduite de l'ouvrage. Il mentionna un cas à sa connaissance personnelle, dans le-

quel 12 ingénieurs avaient été employés à surveiller 44 ouvriers.

M. Walsh justifia la conduite des commissaires. M. McDonald, l'hon. M. Blanchet et M. Shanley parlèrent en faveur de l'adoption de la voie étroite.

L'hon. M. Langevin dit que le changement dans la largeur de la voie coûterait un million pour le tronçon de chemin de Halifax à Truro et de Monkton à Amherst, et deux millions trois quarts ou trois millions pour le Grand-Tronc. Cette dernière compagnie n'a pas les moyens d'encourir cette dépense, et sans cela il serait inutile d'adopter la voie étroite pour l'intercolonial.

L'hon. M. Macdougall dit qu'on pourrait adopter la voie étroite pour l'intercolonial, avant qu'elle soit adoptée sur le Grand-Tronc, et condamner l'emploi des rails d'acier, ceux de fer étant suffisants pour un chemin dont le trafic ne suffirait pas à payer les frais d'entretien.

L'hon. M. Tupper répondit qu'il serait très-incommode pour le commerce de faire un transbordement à la Rivière-du-Loup, et que les rails d'acier coûteraient moins cher, tout considéré, que ceux de fer.

L'hon. M. Macdougall, qui a précédemment une dent contre M. Tupper, revint sur sa conduite au sein du gouvernement. Il déclare que lui et M. Tilley différaient d'avec leur collègue sur le tracé à adopter. Il en parla à M. Blake et à M. Holton, les engageant à demander l'opinion de la chambre sur le sujet; mais ces messieurs furent sourds à son appel; et la presse ministérielle parut fière de voir les ministres se quereller à ce sujet. Il aurait bien résigné; mais cela n'aurait pas empêché l'adoption du tracé Robinson, et aurait compromis le Haut-Canada pour le Nord-Ouest.

M. Blake répondit qu'il ne doutait pas du désintéressement du préopinant, mais qu'il ne pouvait s'empêcher de remarquer le contraste existant entre sa conduite comme ministre, conduite qui nous a fait jeter à l'eau \$8,000,000, et la critique qu'il fait aujourd'hui de cette politique. L'orateur finit en reprochant à M. Macdougall d'avoir été non-seulement la cause de cette énorme perte pour le pays, mais l'instrument au moyen duquel on avait divisé et détruit son parti.

M. McKenzie ridiculisa l'idée de M. Macdougall de se faire soutenir contre ses collègues par les membres de l'opposition. Il stigmatisa avec énergie sa conduite, ainsi que celle de M. Tilley, lequel avait promis à ses électeurs de résigner, si le tracé nord était adopté.

La discussion se continua entre MM. Walsh, McKenzie, Macdougall, McDonald, Howe, puis l'item de \$6,000,000 fut adopté.

Après l'adoption de quelques autres items des subsides, la Chambre s'ajourna à une heure après-midi.

L'Épiscopat Canadien et la Presse Catholique.

On lit ce qui suit dans le *Nouveau-Monde* d'hier : Nous apprenons, ce matin, de diverses sources, une nouvelle dont l'importance n'échappe pas à personne et qui réjouira, nous en sommes sûrs, tous les cœurs catholiques comme elle nous reconforte et nous réjouit nous-même.

Voici ce dont il s'agit : 1o. Il a été présenté à NN. SS. les évêques de cette Province récemment réunis à Québec, une requête motivée, demandant d'imposer silence aux journaux religieux, le *Journal des Trois-Rivières* et le *Nouveau-Monde*.

Cette requête a été mise de côté. 2o. Le *Code des Curés, Marguilliers et Paroissiens* de l'hon. juge Baudry a été jugé un livre dangereux, qu'il est très important de voir relever et réfuter.

3o. Conformément à ces diverses décisions, Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal adresse aujourd'hui au clergé de son diocèse une lettre circulaire dans laquelle elle signale la discussion qui se fait dans le *Nouveau-Monde* et déclare que loin de créer des difficultés, elle tend au contraire à en prévenir de nouvelles et à faire disparaître celles qui existent déjà.

Nous sommes en mesure de pouvoir contredire d'une manière formelle les deux premières des nouvelles données par le *Nouveau-Monde*. Il est vraiment regrettable que notre confrère ne se soit pas mieux renseigné avant de donner des informations sur une matière aussi importante et aussi délicate.

Informations.

Les journaux anglais de Montréal nous apportent la confirmation du succès obtenu à Montréal, par M. Fabre et des compte-rendus complets de la Conférence.

Le *Herald* publie un compte-rendu d'une

colonne et demie, fort bien fait, et dit : L'auditoire était assez nombreux, et par moments, très-enthousiaste dans la démonstration de son approbation des vues exprimées par le conférencier.

Le *Daily News* publie aussi une analyse d'une colonne et demie, et, après avoir constaté que le conférencier a été fréquemment interrompu par les applaudissements de l'auditoire, ajoute : "Le reste de la lecture était d'un vif intérêt, et a été écouté avec la plus grande attention par l'auditoire. Le conférencier a terminé sa lecture au milieu des applaudissements."

Le rapport qui nous paraît le plus fidèle est celui de celui du *Star*. Son compte-rendu débute ainsi : "La grande salle de l'Institut des Artisans était plus d'à moitié remplie hier soir et le plus parfait ordre a régné durant la conférence."

Le *Witness* dit que M. Fabre a fait sa conférence devant un nombreux auditoire, qui se composait en grande majorité de compatriotes du conférencier. Ils ont manifesté leur assentiment à ses vues par de fréquents et bruyants applaudissements.

La *Gazette* dit : "Une lecture a été faite hier soir dans la Salle des Artisans par M. H. Fabre sur la Confédération, l'Indépendance et l'Annexion. La lecture a été plus grande mérite littéraire, a été très bien dite en français et a été attentivement écoutée par une audience considérable de canadiens-français."

"C'est l'intention de M. Fabre de publier sa lecture en anglais et en brochure."

Voici le vote de la Chambre sur l'amendement de l'hon. M. Holton, tel que modifié par celui de l'hon. M. Blanchet :

Pour : MM. Anglin, Barthe, Beatty, Beauchamp, Beaudry, Benoit, Blake, Blanchet, Bolton, Bourassa, Bowman, Brousseau, Burpee, Caron, Cartwright, Cheval, Chipman, Cimon, Coffin, Coupal, Crawford, Currier, Delorme, Dufresne, Ferrier, Forbes, Gordon, Fournier, Galt, Gaudet, Geoffroy, Genton, Godin, Hogue, Harrison, Holton, Irvine, Jones, Kempf, Kellan, Kirkpatrick, Poyer, Roy, Redford, Renaud, Ross, [Champlain], Ross [Victoria], Ross, [Wellington], Ryan [Montréal], Seatchard, Smith, Sniders, Sturton, Thompson, Thomson, Tremblay, Wallace, Willis, Workman, Wright, Wright, [York], Lacerte, Langlois, Little, MacDonald, MacGill, Masson, [Terrebonne] Masson, McDonald, Macdougall, [Lanark], Macdougall, MacManus, Merritt, Mills, Modatt, Morrison, Olivier, Paquet, Pearson, Pelletier, Pickard et Pouliot. — 83.

Contre : MM. Archibald, Ault, Baker, Bellefleur, Bertrand, Brown, Cameron, Campbell, Carlier, Colby, Costigan, Crawford, Daoust, Dobbie, Dunken, Fortin, Gaucher, Gibbs, Grant, Gray, Grives, Hincks, Holmes, Howe, Jackson, Jones, Keeler, Langevin, Lapierre, McDonald, McDonald, Macdougall, (Trois Rivières) McKenney, Millan, Morris, Morrison, Perry, Pinsonnault, Robitaille, Ross, (Dundas) Ross, Ryan, Samson, Savary, Seriver, Simard, Simpson, Street, Sylvain, Tilley, Tupper, Webb, White, Whitehead, Wilson. — 55.

Sandfield McDonald est malade d'un rhumatisme inflammatoire qui inspire des craintes.

Nous avons appris avec peine la mort de la femme de l'hon. M. Huntington, qui vient de succomber à une douloureuse maladie.

Le fonds de secours pour les français s'élève déjà à Montréal à somme de \$12,200, et plusieurs quartiers n'ont pas encore fait leurs rapports.

Voici comment le *Court Journal* s'exprime, le 14 février, en annonçant la mort de Madame Glendonwyn, fille de l'hon. M. Chauveau :

"Tout récemment, nous avions le plaisir d'annoncer dans nos colonnes le mariage de la fille si accomplie de l'honorable premier ministre de Québec, un homme distingué tant par ses qualités que par ses relations sociales. Aujourd'hui nous avons le regret de signaler la mort soudaine et inattendue de cette estimable femme, aux Bermudes, après une sévère attaque de la fièvre typhoïde. Le lieutenant et Madame Glendonwyn n'étaient arrivés aux Bermudes que depuis peu de jours, quand tous deux furent frappés de la maladie qui s'est terminée si fatalement pour Madame Glendonwyn. A la venue de condoléance pour l'honorable M. Chauveau et sa famille, fut proposé par Sir George Cartier, baronnet. Des paroles de sympathie partirent de toutes les parties de la Chambre, tant on y tient le chef du gouvernement en haute estime. Le bal annuel du gouvernement a été différé à cause de ce douloureux événement. Les nombreux amis de l'honorable M. Chauveau en ce pays, partagent sa douleur dans cette triste circonstance."

Les journaux du Haut-Canada d'hier ne peuvent pas nous renseigner exactement sur la couleur politique des députés élus.

Le *Globe* dit que dans une chambre complète la division serait comme suit : Députés ministériels 31, de l'opposition 45, indépendants 5, Algomar 1.

Le *Leader* donne la composition de la chambre différemment, savoir : Ministériels 43, oppositiionistes 43, douteux 5.

Le *Telegraph* réclame une majorité pour le gouvernement de 10 à 12.

Il sera difficile de rien connaître de certain avant l'ouverture du parlement local.

Un correspondant canadien de l'*Examiner* de Charlotteville se plaint avec raison de l'injustice commise envers la partie française de la population insulaire dans la distribution des emplois publics. La population acadienne compte pour quelque chose dans l'île et cependant, à peine trouve-t-on quatre acadiens élevés à des fonctions publiques. L'écrivain demande donc que cette injustice cesse et que l'on nom-

me un acadien, M. Arseneau ou M. Poirier, M. P. P., à la place vacante du Conseil Exécutif. Ces messieurs feraient de bons conseillers et le gouvernement ne saurait mieux faire que de s'en adjindre un.

Léonard, le célèbre violoniste, a été nommé professeur à l'Université de Liège.

Les Prussiens aux Champs-Élysées

Quelle semaine ! Nous les avons vus, ces terribles ; ils étaient huit qui sont entrés dans notre maison mercredi à dix heures du matin.

De gros garçons, courts, rougeauds, à figure étonnée et abrupte, le casque à pointe et en cuir bouilli, s'emmanchant maladroitement sur la tête ; de grosses mains rouges, des pieds lourds chargés de bottes d'égoût ; l'arrière-train épais et massif, sans proportion avec le torse placé gauchement en avant, portant leur fusil comme on porte un balai.

Tels nous sont apparus les soldats de Guillaume le Déménageur.

Ils nous sont arrivés porteurs d'un petit papier de la mairie, paraissant plutôt timides qu'insolents, ne faisant ni les grands bras, ni les gros yeux, semblant plutôt demander pardon de la liberté grande des domestiques que prenant qu'ils viennent par hasard dîner à la table des maîtres.

On les a conduits dans des pièces vides, totalement dépourvues de pendules ! Ils n'ont fait aucune réclamation. Il y avait des matelas nombreux, ils ont paru satisfaits. Les ordres étaient sans doute des plus formels.

Tres bien ! a dit le sergent, un petit homme à lunettes qui semblait être un bottier-horloger, comme on en voit tant à Cologne.

Et après avoir déposé ses fusils dans leur appartement, ils se sont mis à descendre et à monter, sans but apparent, si ce n'est pour faire sonner leurs lourdes bottes, ou bien pour faire le temps. C'est toujours cela, à défaut d'autres adversaires.

Il n'y avait plus intérêt à rester chez soi, si l'on voulait ne pas les voir ; nous sommes donc descendus sur l'avenue de Wagram. La chausée était garnie de ces gros bonshommes, tous taillés sur le même patron.

Les fusils en fusée, le casque posé à terre sur leur sac et remplacé sur leur tête par une sorte de petit bûche bien à bord rouge, ces messieurs s'étaient mis à leur aise et fumaient leur pipe de porcelaine à sucs colorés.

Toutes les boutiques fermées sur toute la ligne, sauf quelques tavernes américaines, où l'on offrait une hospitalité qui ne semblait du reste n'avoir rien d'excessif, et où les préparatifs paraissaient pleins de promesses.

Il était alors trois heures environ ; il défilait des régiments de toute sorte aux Champs-Élysées ; des bleus, des verts, des chocolats, tous pareils du reste, sauf les nuances de l'enveloppe.

Sur les larges trottoirs les généraux et officiers supérieurs se promenaient en costume de tour ; les bleus tendres, les blancs les plus purs, les verts printaniers, les chocolats les plus pralinés. Grands soigneusement de blanc, les bottes éblouissantes de vernis, la poitrine jonchée de ferblanteries étranges, triangulaires, carrées, pointues, en étoile, en croissant, le casque habilement placé, avec un aplomb qui évite adroitement la forfanterie.

On sent que les ténors et les lourds comparés, ne sont point de la même race, et ils s'étudient à faire saillir les nuances. Ces messieurs posent évidemment pour la galerie.

Je me sens frapper sur l'épaule, c'est mon vieux colonel russe, sur le bras duquel s'appuie son jeune ami, l'officier d'Afrique, lequel, blessé deux fois à Reschouffen et à Mezières, n'avait jamais vu de Prussiens.

Pâle, les yeux rouges et gonflés, rongé par le moustache, il regardait ces êtres bizarres qui foulaient lourdement le sol de contre allées.

"J'ai voulu qu'il vint, me dit le colonel. Pour savoir combattre un ennemi, il faut le connaître. C'est pour n'avoir pas su ce qui se passait au delà du Rhin, et ne pas avoir regardé quand il fallait voir, que la France s'est trouvée surprise et vaincue. L'homme courageux regarde avec calme et blessoir, il en analyse les causes ; quand il comprend comment il a été frappé et comment il peut l'être, il saura éviter plus tard les mêmes fautes qui l'ont livré. Lorsque les Romains combattaient un peuple, ils étudiaient ses moyens de défense et se les appropriaient pour le vaincre."

Mais voyez donc, disait notre officier en montrant un groupe de petits bavarois, luid, vêtus d'un horrible vert passé, marchant mal, mal tournés, habillés ridiculement avec des vestes de salimbombes, coiffés de casques hideux en cuir, couronnés d'une sordide chenille de poil noir, n'est-ce point étonnant de se dire battus par de telles caricatures ? On comprend qu'il ait fallu un million d'hommes pour vaincre ces hommes de peu de chose.

"C'est vrai, fit le colonel russe, d'accord. Ces races-là sont inférieures ; mais elles se terrent, elles se cachent, elles se dissimulent ; elles plaquent le point d'honneur autre part que nous et que vous, et surtout elles obéissent."

Regardez, disait-il, en nous montrant un officier à lunettes qui passait près du groupe, tous les soldats saluant en même temps, la main à la hauteur de l'œil et du front. Un d'eux au quel il adressa deux mots, parut pétrifié comme la statue de sel de la Bible, devint rouge jusqu'aux oreilles, puis pâle, puis vert ; il était encore anéanti dans sa pose militaire, que son chef était à vingt pas de lui.

"Ce qui fait leur force, c'est le respect, c'est la foi ; ils ont le respect de leurs chefs et de la foi dans leur supériorité ; cela seul, cela peut être les chefs supérieurs."

Une bonne machine, dont les rouages marchent mal, ne vaut pas une machine médiocre dont les rouages fonctionnent bien.

Ces gens-là sont formés à être rouges, ils sont rouges, et rien d'autre chose ; on leur dit

de tourner, ils tournent ; on leur dit de tirer, ils tirent ; de brûler, ils brûlent ; de déménager, ils déménagent ; d'être réservés, comme aujourd'hui, ils sont réservés.

L'officier l'a dit, cela suffit ; leur imagination ne va pas au-delà.

Vous autres Français, ce n'est pas de même ; chacun délibère à part soi. Si l'on commande demi-tour à droite, bon nombre ne sont pas fâchés de faire demi-tour à gauche. On vous prie d'être de faire mouvement en arrière, vous préférez faire mouvement en avant, et ainsi de suite tout le reste.

La libre-pensée y trouve son compte à coup sûr, mais la satisfaction est d'un ordre purement moral, et finalement vous êtes forcés de payer des milliards à ces abrutis qui ne savent qu'obéir. Il faut conclure.

C'est ainsi que la France doit se relever, il faut qu'elle se relève. Et sa machine reprendra son rang à la tête de la grande marche humaine, car c'est là sa place, et le triomphe passager de la force brutale ne saurait l'empêcher.

La force brutale doit même redevenir la votre quand tous vous saurez le vouloir.

La paix est signée, c'est bien pour l'humanité tout entière. La France a fait ce qu'elle pouvait pour son honneur, surprise et trahie qu'elle était par l'ingratitude et l'insouciance de ceux qui devaient être ses sentinelles avancées.

Il y a de la grande à savoir se résigner et accepter noblement une défaite. Votre Thiers a été admirable de patriotisme et de dévouement, et la fin de sa carrière me paraît devoir être celle d'un illustre dévouement.

Je crois être en cela de l'avis européen, et de celui de tous : Bismark de Moltke, et leur maître Guillaume le Déménageur, ont dépassé le but.

Quand on semble le vent, dit le proverbe, on récolte la tempête.

La guerre pouvait finir dans une estime respectueuse, et avec la possibilité de l'amitié dans l'avenir. Les extorsions pécuniaires et les exigences blessantes ont tout compromis pour la venir même. Et puis, lisez l'histoire, les peuples guerriers ou conquérants ont toujours eu les mêmes retours.

Il y a certaines lois fatales, et le même cercle est toujours décrit.

Voyez Cyrus, voyez Alexandre, voyez César, voyez Napoléon.

Napoléon III frappe successivement l'Egypte, l'Autriche, l'Italie, l'Angleterre, la Prusse, la Hollande, la Russie, l'Espagne. Un beau matin, on se dit tous en chœur : En voilà assez. Et il arrive ce que vous savez.

Napoléon III, reprenant gauchement ses traditions, se remet à raffraier l'Autriche, l'Italie, la Russie, la Chine, le Mexique, la Prusse, et vous voyez ce que lui est arrivé et ce que subit la France par contre coup.

Guillaume frappe le Schleswig, la Saxe, la Hanovre, la Bavière, l'Autriche, la France ; demain ce sera le Luxembourg, après demain la Hollande, l'Angleterre, le Danemark, etc. Vous voyez avant peu ce qui arrivera à la Prusse. C'est fatal.

Quand on donne à ses soldats le goût de déménager les pendules des visions, les matelas, les couverts, l'argent et le reste, c'est un goût dont on ne peut les débarrasser, et qui nécessairement doit amener la gendarmerie du monde entier. Cela doit être.

Pendant ce temps, la France se rejette sur elle-même et se refait.

Plus de képis à mille galons, plus de pantalons à bandes, de fanfreluches et de moustaches en croc. Les fusils, les canons, à l'arsenal ; plus de manifestations, plus d'utiles parades à l'atelier, mes amis, à la pioche, à la charrue, à la bêche, à l'outil, au métier. Travaillez, instruisez-vous, disciplinez-vous !

L'avenir n'est à personne, l'avenir est à Dieu, à dit le poète, et aux hommes de bonne volonté. Vous êtes de ceux là.

Demain, plus de Prussiens à Paris ; dans un mois, ils seront loin ; la paix est signée. Dieu soit loué !

107 députés pour continuer la guerre, 546 pour faire la paix ! 107, c'est trop, sauf les députés de l'Alsace et de la Lorraine, nobles provinces que la France met pour ainsi dire au mont-de-piété, quels sont les députés convaincus qui ont voté pour la guerre avec la persuasion qu'il était sage et nécessaire de la continuer ?

Il en est, certes, et leur devoir est tout tracé : se jeter résolument dans les Vosges à la tête de partisans dévoués et généreux comme ils sont eux-mêmes.

Osons espérer cependant que MM. Félix Pyat, Delacourte et Cie n'ajoutent pas ainsi à vos douloureuses appréhensions et ne courront pas à de tels dangers.

Qu'importent les nécessités fatales du moment ? lui dis-je, les deux admirables provinces françaises que la Prusse prétend assimiler peuvent être un instant asservies, l'esprit et le cœur de leurs citoyens ne sauraient l'être.

Ceux qui sont nés sur cette terre qui, en dépit de tous les Bismark du monde, sera toujours une terre française, seront et sont toujours bel et bien Français. Combien parmi eux qui nous sont si chers, que nous n'avons pas besoin de nommer, et que chacun sait, sont l'honneur et la gloire des lettres françaises, de l'art, de l'industrie, de la science de notre pays !

BERTALL.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Versailles, 23 mars. — Londres.

On rapporte que la populace dans Paris a assassiné le général Raphael.

La proclamation de Thiers se termine comme suit :

La France repudie le mouvement. Ne craignez pas de faiblesse ; nous, vos seuls représentants, conserverons votre confiance et ne ferons aucun compromis avec les coupables.

Tout est tranquille à Lyon, mais on a pris des mesures contre une insurrection.

L'armée en Bretagne attend de moment en moment l'ordre de marcher sur Paris.

Le conseil suisse permet aux soldats munis de billet et d'argent, de retourner en France.

Le gouvernement a demandé aux allemands de ne pas bombarder Paris, parce que les citoyens honnêtes et tranquilles en souffriraient plus que les coupables.

Le général Cremer qui a reçu de Versailles sommation de comparaître, ne s'est pas montré, et sera examiné sur le délit d'infraction à un ordre.

Les insurgés de Paris ont obtenu de la Banque de France un million de francs en échange d'un bon sur le Trésor. Une réquisition faite par eux sur Rothschild, a été refusée.

Il est rumour que Favre essaie de faire d'entre Thiers du poste de chef de l'Exécutif.

Les généraux Lecomte et Thomas ont été enterrés dans un fossé.

La rue de la Paix est un coupe-gorge et la vie de personne n'est sûre dans Paris.

Dans l'Assemblée Nationale, aujourd'hui, Jules Favre a lu une note de Bismark qui dit : Les événements de Paris n'indiquent nullement l'exécution des conventions arrêtées avec le commandant allemand, conventions qui défendent que les soldats s'approchent des lignes devant les forts occupés par les allemands.

Bismark exige dans 24 heures le rétablissement des communications télégraphiques détruites à Pantin ; autrement Paris sera traité en ennemi, et si l'on continue à violer les préliminaires de la paix, des canons des forts seront braqués sur la capitale.

Favre a déclaré qu'il avait répondu à Bismark que l'insurrection parisienne avait surpris le gouvernement et qu'il s'efforçait de l'éteindre immédiatement ; que si la révolte n'a pas encore été arrêtée, c'est que le gouvernement veut en venir à cette fin sans effusion de sang ; que le gouvernement n'a aucun moyen de réparer les lignes télégraphiques ; mais demandera aux maires de chaque arrondissement qu'elles traversent, de les rétablir.

ANNONCES NOUVELLES.

VENTE A L'ENCAN.

PAR OCT. LEMIEUX & CIE.

MERCREDI.

LE 29 DU COURANT.

Coin des Rues Barrack et Couillard, Haute-Ville.

(En Face de la rue Hamel.)

NOUS avons reçu instruction de Théophile Thibierge, éc., de vendre à l'encan à sa résidence, tout son Mobilier et Effets, Lingerie et Lingerie, consistant en :

SALON : 1 Sofa Français en Noyer Noir, 6 Chaises en Crin et en Noyer Noir, 1 Bèrgerie de Table de Centre, Gravures, Rideaux de Damas, Corniches, Miroirs, Tapis de Bruxelles.

SALLE A DINER : 35 Verges de Prolas, Table à Dîner, 1 Side-board en Noyer, 4 Chaises en Crin et Chaises en Bois, Sofas en Crin, Noyer Noir, Horloge Française 1 Set à Dîner, 1 Set à Déjeuner en Porcelaine Couteaux à Manche d'Ivoire, Cuillers, Houilliers en Argent.

— AUSSI —
1 Set à Thé en Argent d'une grande valeur.
CHAMBRE A COUCHER : 1 Couchette Carée en Noyer Noir, richement sculptée, Paillasses à Spring, 2 Lits en Duvet, Bureau à Toilette Sculptée, Chiffonnier, 2 Matelas en Crin, Couvertures, Draps, Rideaux, etc., etc.

— AUSSI —
1 magnifique Moulin à Coudre tout neuf.
CUISINE : 1 Poêle de Cuisine tout neuf, Table à Cuisine, Ustensiles de Cuisine, Chaudron, etc.
Le tout a été récemment acheté, est complètement neuf, et sera vendu sans réserve.
Les effets seront visibles, Mardi, le 28, depuis 2 heures jusqu'à 5 heures du soir.
La vente à 14 heures précises.
OCTAVE LEMIEUX & CIE.,
Encanteurs et Courtiers.
Québec, 24 mars 1871.

RECOLTE DE 1870. SAISON DE 1871.

GRAINES DE JARDIN, CHAMPS ET FLEURS.

JOHN J. VELDON,

DRUGISTE ET GRAINETIER.

APPELLE respectueusement l'attention des Fermiers, Jardiniers, Sociétés d'Agriculture, sur son Importation du printemps de
GRAINE FRAICHES DE JARDIN
Comprenant toutes les variétés comme celles de Fèves, Courtes, à Perches et Courantes, Pois, do do do do
Bettes-raves, Choux, Carottes (graine lisse), Chou-fleur, Celeri, Cerfeuil, Cresson, Concombre, Poireau, Laitue, Melon, Persil, Panais, Rave, Tomate, Epinards, salicis, Navets, etc.

Gros Oignon Rouge Wethersfield.

RECOLTE PAR JOHNSON, ROBINS & CIE.,

AU JARDIN DES GRAINES AMERICAINES, Wethersfield, Connecticut.

On appelle spécialement l'attention sur cette qualité de Graines qui produisent des Oignons qui ont obtenu le 1er prix à la dernière Exhibition Provinciale.

GRAINES DE CHAMP.

Mangel Wurzel, Carottes, Blé, Navette, Navets, Taro, Graine de Trèfle Rouge de l'Ouest, Graine de Trèfle Blanc Importé.

— AUSSI —
150 variétés de Graines de Fleurs Choisis.

J. J. V. a le plaisir d'assurer aux personnes qui ont besoin de graines, que le plus grand soin a été pris au choix de ces variétés de graines dans les magasins des Recolteurs de Graines les plus renommés pour la qualité des produits qu'ils vendent.

La récolte de toutes les graines est certifiée avant qu'elles soient livrées à l'acheteur et j'ai la confiance qu'elles donneront pleine et entière satisfaction.

Des catalogues seront envoyés à n'importe quelle adresse sur demande.

JOHN J. VELDON,
Drugiste et Grainetier,
Rue St. Joseph, St. Roch.
Québec, 4 mars 1871.

JOSEPH RICHARD,

Marché Finlay.

BASSE-VILLE, QUEBEC.

INFORME le public et les marchands de campagne en général qu'il vient d'ouvrir un magasin de provisions où l'on trouvera toujours un assortiment complet de Fleurs, Biscuits, Huile, Poisson, Lard, Jambon, Beurre et Sel.

PRIX MODÉRÉS.

EN GROS ET EN DETAIL.

J. RICHARD,
Marché Finlay.
Québec, 23 mars 1871.

A VENDRE A L'ENTREPOT

DE

MM. C. & W. WURTELE.

4 BARILS de Vernis à Voiture No. 1, N. Y.
3 do " " No. 2, " "
2 Caisses de Vert à Schweinfest de Paris en Canistres de 1 à 4 lbs.

— AUSSI —
25 lbs d'Essence de Vieux Old Tom Gin.
25 lbs d'Essence de Vieux Cognac.
1 baril de Matières Colorantes.

Les Essences et Matières Colorantes sont employées pour les manufactures et le tout sus-indiqué est de première qualité.

Provenant de la Faillite de N. Pattenau & Cie.

R. HENRY WURTELE,
Syndic Officiel.
Québec, 23 mars 1871.

HOUBLON! HOUBLON!!

6752 lbs. Houblon de la dernière récolte venant d'être reg et à vendre à bas prix, et en lot, à la commodité de l'acheteur par

L. N. ALLAIRE,
Coin des rues St. Pierre et St. Jacques,
Vis-à-vis la Banque de Québec.
Québec, 23 mars 1871.

MORUE FRAICHE

ED. JINCHEREAU,
RUE ST. VALIER,
OFFICE EN VENTE DE LA
MAGNIFIQUE MORUE FRAICHE
2 cts. la lb.
EN GROS ET EN DETAIL.
Québec, 21 mars 1871.—01

VENTE PAR ENCAN

OCT. LEMIEUX & CIE.,

ENCANTEURS ET COURTIERES,

ESTIMATEURS MARCHANDS A COMMISSION.

SONT préparés maintenant à recevoir des Offres à leur Salle d'Encan, Rue et Faubourg St. Jean. MM. LEMIEUX & CIE., accorderont leur attention personnelle à leurs ventes, et par leurs connaissances pratiques et expérience en tout ce qui concerne toute sorte de vente par encan, ils promettent de donner entière satisfaction.

Tout personne qui a des Meubles, Poches, Lits de Plume, et tout autre article de ménage, Fonds de Commerce, etc., etc., trouvera le plus haut prix au comptant en s'adressant à notre Salle d'Encan, rue et faubourg St. Jean.

Québec, 18 mars 1871.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de

MORENCY & YOUNG,

ET

PAUL BAUCHER dit MORENCY,

Marchands Quincailliers, Lévis.

Faillis.

DES commissions seront reçues par le soussigné jusqu'au PREMIER JOUR D'AVRIL prochain pour le fonds de commerce, et les dettes entrées dans les livres, le tout ensemble ou séparément, à la convenance de l'acquéreur, des Faillites ci-dessus.

Le fonds de commerce dans chacun des dits établissements est d'impartition toute récente et est très convenable pour le commerce de la localité. C'est une magnifique occasion pour une personne qui désire ouvrir une branche d'affaires dans une des localités les plus prospères des environs de Québec. Toutes informations peuvent être obtenues au bureau du soussigné.

R. HENRY WURTELE,
Syndic Officiel.
Québec, 21 mars 1871.

A VENDRE.

TOUS les JEUX du club CERCLE CANADIEN, consistant en 3 tables de Billards, 1 Pin Pool et 3 Lustras à 4 lumières pour Billards, 1 Jeu de Bagatelle, 1 Pigeon Hole, 4 sets Boules et Quilles, Jeu d'Echecs, Jeu de Dames, Steeple Chase, etc.

— AUSSI —
Tout l'ameublement consistant en Meubles de Salon, avec Lustre à 3 lumières et globes, Meubles de Chambre à Cartes, Salle de Billards, Salle de Lecture, etc., etc.

— AUSSI —
Poches à charbon, Horloges, Perlas et Tapis de Laine, etc., etc., pour être vendus le tout ensemble ou une partie seulement, au choix de l'acheteur. A vente privée seulement.

S'adresser à LOUIS BOURGET,
Marché Finlay.
Québec, 15 mars 1871.—1m

A VENDRE.

ES soussigné offre en vente une Ferme située dans la paroisse St. Joseph, de Lévis, de 3 acres environ de front sur 40 acres de profondeur. La maison a été tout dernièrement complètement réparée, les dépendances et les barrières et clôtures sont en bon ordre et la ferme est en excellente condition. Elle est située à 3 milles du lac-au-vapeur et à deux milles des fortifications. La grève y est attachée et à 3 acres de l'extrémité est de l'Anse-Est des Indiens. Il y a aussi un Moulin à Scie à 2 acres de la maison.

Pour les détails, s'adresser à H. C. Austin, Notaire, ou à Charles Bourget, éc., N. E., Bureau de Poste, Lauzon ou au soussigné sur les lieux.

MICHEL POWER,
N. B.—La Ferme est en Franc et Commun Socage.
Québec, 14 fév. 1871.—1m

ABANDON DE COMMERCE.

VENTE SANS RÉSERVE

D'UN FONDS DE PLUS

\$21,500.

Mme. JOHN VANNER

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'elle abandonne le commerce de nouveautés et qu'en conséquence elle vendra son stock à une grande réduction comprenant :

Draps, Tweeds, Flanelle, Toile à Drap, à Serviettes, à Nappe, Rubans, Fleurs, Tapis, Droguets, Couteaux, Parapluies, Robes de toutes sortes, Laine, Etouffes à Robes de toutes sortes, Contils, Laine et Coton Filé, Couvertures, Damas, Indiennes à Robes et à Meubles, Carise, Coton Ouaté, Coton Indes, Mousseline à Robes, Couvertures Blanches et Grises, etc., etc., et une variété d'autres Marchandises trop longue à énumérer.

Assortiment considérable de Tapisserie, depuis 6 SOUS LA PIÈCE.

Québec, 13 mars 1871.

LE DIRECTORY

QUEBEC ET LEVIS

POUR 1871-72

Sera publié pour la PREMIÈRE FOIS à QUÉBEC, au commencement de JUIN prochain.

Prix \$1.50, payable à la livraison.

LE Directory de Québec et Lévis contiendra une liste complète des habitants des deux villes, avec une désignation de leurs résidences, affaires, professions, etc., etc., et une foule d'informations complètes avec soin relevées au Commerce, aux Bureaux du Gouvernement, Banques, Assurances, Douanes, Institutions Publiques, Compagnies, etc., etc.

Les ordres pour souscriptions et annonces seront reçus par MM. Middleton & Dawson, libraires, au pied de la côte de la Basse-Ville; MM. Garant & Trudel, libraires, rue la Fabrique; M. Hohlwell, vis-à-vis le Bureau de Poste, et au bureau de l'Évenement.

MARCOU & LEVY,
Éditeurs-Propriétaires.
Québec, 28 fév. 1871.

CHAMBRE A LOUER.

UNE personne peut se procurer une magnifique chambre, avec ou sans pension sur le chemin St. Charles.

S'adresser à

ET BEAULIEU,
Chez McCAHNEY, DOLBE & CIE.,
No. 24, Rue St. Paul.
Québec, 18 mars 1871.

A LOUER.

DEUX étages supérieurs d'une maison située au côté Sud de la rue et faubourg St. Jean, No. 9 à quelques pas de la porte St. Jean.

Loyer \$25. S'adresser à

TESSIER, HAMEL & TESSIER,
Avocats,
No. 42, rue St. Louis.
Québec, 13 mars 1871.

A LOUER.

AVEC POSSESSION IMMÉDIATE.

Un grand magasin situé dans la rue du Pont, St. Roch, ci-devant propriété de N. Venière Nicol, Marchand de Pelletteries, ainsi que l'Hôtel Jacques-Cartier, sur le marché Jacques-Cartier, St. Roch. S'adresser au propriétaire.

G. LARUE,
Notaire.
Québec, 11 mars 1871.

A VENDRE.

Un emplacement situé à Notre-Dame de Lévis, en face de l'Eglise Paroissiale, et à proximité du lieu choisi pour le terminus du Chemin de Fer de Lévis et Québec, mesurant 72 pieds sur 62, avec Maison, Hangar, etc. Ce poste est très avantageux pour le commerce et convenable pour une résidence privée.

S'adresser sur les lieux, à

ELZÉAR MAROIS,
Marchand.
Québec, 11 mars 1871.—1m

A Vendre ou à Louer.

MAISON à vendre ou à louer, à St. Alphonse, Saguenay, très bien située pour un magasin et une Maison de Pension.

Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire.

F. X. LEPAGE,
No. 14, rue de la Couronne, St. Roch.
Québec, 19 déc. 1870.—1m

CLAQUES!

CLAQUES!!

VENANT DIRECTEMENT DE LA

MANUFACTURE DE QUEBEC

L'ASSORTIMENT le plus considérable, le plus varié, et le moins cher qui ait encore été offert sur le marché Québécois. A vendre aux prix suivants :

Pour Hommes..... 60 cents.
" Femmes..... 45 "
" Jeunes Filles..... 40 "
" Enfants..... 37 1/2 "
" Jeunes Garçons..... 50 "

EN GROS ET EN DETAIL.

N'oubliez pas l'adresse.

J. E. WOODLEY,

En face du Bureau de Poste.

WOODLEY & CIE.,

No. 26, Rue St. Jean.
Québec, 6 mars 1871.—1m

Avis aux Capitalistes et aux Marchands.

ES soussignés offrent en vente, à des conditions très libérales, deux maisons et magasins situés dans un des endroits les plus commerçants de cette ville, au coin des rues St. Georges et St. Olivier, dans le faubourg St. Jean, vis-à-vis le magasin de Marchandises de Nouveauté de M. George Lawrence.

TESSIER & DELAGE,
Notaires,
No. 4, Rue d'Aiguillon.
Québec, 9 janv. 1871.—3m

POISSON! POISSON!!

SAUMON, Hareng, Anguille, Morue, Avoine, etc., etc.

A vendre par

P. J. BISSIERE,
Quai Napoléon.
Québec, 1 mars 1871.—1m

MUSIQUE NOUVELLE.

Cette Fleur de l'Amour s'appelle l'Amour, Sérénade, Wækerling, venant d'être publiée en Anglais et en Français.

Le Vallon, paroles Françaises, Anglaises et Italiennes de Gounod.

Prélude à la Vierge-Marie, par L. Albites.

Prélude Favorite de Louis XIV, par Frédéric Brissou.

Vienne, Galop Brillant, par E. Kottner.

A vendre par

R. MORGAN,
Marchand de Musique et de Pianos,
Dépôt des Pianos Steinway & Chickering.
Québec, 25 fév. 1871.

PIANOS.

LES Instruments ci-dessus sont les meilleurs Pianos manufacturés et seront vendus à notre dépôt (Magasin de M. R. MORGAN) aux plus BAS PRIX des fabricants.

Pianos à louer à des conditions faciles.

Un bon accordéon d'ouvrage est garanti, est attaché à l'établissement.

Tous les ordres seront exécutés avec soin et promptitude.

Que les personnes désirant se procurer un instrument de musique de première classe veuillent bien s'adresser à cet établissement.

S. SICHEL & CIE.
Québec, 23 fév. 1871.

A LOUER.

LA magnifique Maison en Brigue Blanche à trois étages, avec dôme surmonté de la statue de Jacques-Cartier, située sur la rue St. Jean, (en dehors) ci-devant occupée par F. X. Berlinguet, éc. Cuisine et dépendance au sous-sol, Salle à Manger et Passage au rez-de-chaussée, Salon; Salon d'attente; Chambre à Coucher au second et quatrième étage; Chambre à Coucher au troisième; Cabinet d'aisance, baignoire, etc., etc., etc., Hangar et Courie et autres dépendances, une grande cour, avec entrée sur la rue St. Joachim et St. Jean.

Conditions libérales.

S'adresser à

W. E. BLUMHART,
No. 14, rue de la Fabrique.
Québec, 4 mars 1871.

A LOUER.

UNE maison, contenant huit Chambres, située rue d'Aiguillon, près de l'Eglise St. Jean, avec Etable pour un Cheval et une Vache. Loyer, \$160.

S'adresser à

BOUCHARD, LORTIE & CIE.,
H. BOLLEUC, N. P.
ou à
Québec, 26 janv. 1871.

MAISON A VENDRE.

Un magnifique terrain situé au faubourg St. Jean, rue St. Jean, contenant quarante pieds de front, sur cent dix pieds de profondeur, avec Maison, Hangar, Courie, etc., etc., et un beau grand jardin planté d'arbres fruitiers.

S'adresser à

H. BOLLEUC,
Notaire.
Québec, 26 janv. 1871.—3m

A Vendre à Somerset.

UNE maison et plusieurs bâtiments de grande valeur avec un grand terrain et deux hangars ainsi qu'une terre adjointe; Le tout provenant de George Johnston.

S'adresser à

AMABLE PRÉVOST,
Nos. 266 et 268, Rue St. Paul,
Montreal.
Québec, 27 fév. 1871.—3fs

A LOUER.

Le Hangar maintenant occupé par M. Jas. Bisset, comme magasin de Papeterie, également propre pour le commerce d'Épicerie et de Provisions.

Et aussi la maison avoisinant le hangar de M. Julien & Frères et ci-devant occupé par M. Philip Phély, étant un magasin avec un bon logement de huit appartements.

DE PLUS AU PALAIS

Une maison en pierre à trois étages, rue Henderson, en face de la Halle, occupée depuis plusieurs années comme Maison de Pension par Madame Veuve Allard, et en parfait état de réparations.

— AUSSI —

Ces deux vastes terrains à l'Ouest du Havre du Palais et avoisinant les Manufactures de MM. Woodley et M. Trudell & Trudel, à louer le tout ou par lot à la convenance des locataires.

S'adresser à

J. B. RENAUD,
No. 26, Rue St. Paul.
Québec, 25 fév. 1871.—1m

A VENDRE.

UN BON ENGIN, de la force de 8 chevaux, avec Chaudière, etc.

Conditions libérales.

S'adresser à

T. LARIVIERE,
No. 24, rue des Fossés, St. Roch.
Québec, 21 fév. 1871.

A VENDRE OU A LOUER.

UNE bonne maison à deux étages, avec toutes ses dépendances, située à la Rivière-du-Loup, (en bas)

S'adresser à

S. LACHANCE,
Pharmacie à la Rivière-du-Loup.
Ou à
T. LARIVIERE,
Rue des Fossés.
Québec, 18 fév. 1871.

A VENDRE.

UN grand terrain de 60 pieds de front sur 200 pieds de profondeur, rue St. Marguerite, St. Roch, deuxième maison de la rue du Pont, terrain propre à établir des manufactures à louer.

— AUSSI —

Un haut et maison dans la rue des Fossés, contenant huit Chambres, en bon ordre, avec Cave, Greniers, etc., etc.

S'adresser à

T. LARIVIERE,
No. 24, Rue des Fossés.
Québec, 18 fév. 1871.

GLOVER, FRY & CIE.

DESIRENT attirer l'attention du public, à la continuation de leur Vente à Bon Marché du Fonds de Commerce appartenant à M. THOS. LAIDLAW, spécialement aux Marchandises suivantes :

Toiles Ouvrées, Toiles à Serviettes, et Serviettes de Chambre à Coucher, Nappes en Toile Damassée, Serviettes de Table, Coton Blanc, Coton à Drap, Indiennes, Couvertures, Tweeds Écosais et Canadien, Flanelle, Etouffes à Robes d'Hiver et d'Été, Soies, Rubans, Parasols, Corsets, Rideaux en Mousseline, Bas et Gants pour Dames et Enfants.

Chapeaux Ronds et Garnis, depuis 2s. 6d. jusqu'à 5s.

Robes pour Soirées en Tulle et Tulles, \$5.50.

Gilets en Drap en Velveteen à \$3.50.

Draps Bleus Fencé, convenable pour Gilets de Dames ou Habillements pour Garçons, ou pour Capots d'Écoliers, à 8s.

CIGARES "CABLE."

AVIS.

Le soussigné se permet d'attirer l'attention des Amateurs de Cigares, sur les Cigares estampées fabriquées en cette ville et imitant le CIGARE "CABLE." La Cour de Chancellerie à Toronto, lui a accordé l'année dernière une injonction contre un fabricant qui imitait le "Cable." Malgré cette injonction, d'autres continuent encore la même chose.

Ceux qui ne sont pas connaisseurs ou qui ne soupçonnent rien, prennent ces imitations pour le vrai Cigare. Voici la différence qu'il y a entre les deux.

Avec le vrai Cigare l'estampe est sur le Cigare même, tandis que les Cigares d'imitation n'ont qu'une estampe imprimée sur un morceau de papier brun très mince et collé sur le Cigare.

Afin de ne pas induire en erreur, les acheteurs nous feront le plaisir de remarquer que chaque vrai Cigare est estampé en Or.

"S. DAVIS C. B. L."

et que le couvercle de la boîte est aussi marqué "Cable," et que les étiquettes sur la boîte et au dedans, portent les Médailles accordées aux Expositions Canadiennes, et à l'Exposition Universelle de Paris de 1867.

S. DAVIS,
Manufacturier des Cigares "Cable,"
No. 18, Rue de l'Hôpital,
Montréal.



CORPORATION DE QUÉBEC.

HOTEL-DE-VILLE,

Québec, 16 Février 1871.

Les personnes qui veulent acheter des liquors spiritueux ou tout des maisons d'entretien public, en cette ville, sont par le présent requises de produire les Certificats voulus par la loi à mon honneur, d'HUI au 30 AVRIL prochain, pour être soumis à la contribution du Conseil de Ville.

Le Public est de plus averti, qu'aucune demande pour licence d'augmenter ne sera reçue par le Conseil de Ville si elle n'est accompagnée d'un certificat du Maire de la Cité, constatant que le demandeur a payé les taxes imposées en vertu de la 34. Viêt chap. 4, sec. 14, de la payée. Cette somme sera remboursée si la licence est refusée.

Par ordre, L. A. CANNON,
Greffier de la Cité.

CHEROOTS DE MANILLE.

Reçues par le Grand Tronc.

Caisses de Cheroots de Manille, 10 mille chacune.

A vendre par

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

RIZ.

Sacs, 100 livres.

De Riz d'Arracan.

A vendre par

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

GENIEVRE DE HOLLANDE.

Genièvre de J. De Keyser & Fils, en Barriques.

en Caisse Rouges.

A vendre par

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

MOULINS A COUDRE.

EN RECEPTION:

12 MOULINS A COUDRE SINGER No. 2.

12 " " " " Family.

12 " " " " Bijou.

12 " " " " Favorite.

12 " " " " Wilson Sewing.

6 " " " " Gold Medal.

6 " " " " Howe.

Etouffes, le grand assortiment de Moulins à Coudre à Québec.

Si vous avez besoin de moulin, ne manquez pas de visiter l'assortiment qui a de votre intérêt. Les prix sont bas; les moulins sont garantis et tenus en ordre sans charges extra.

Voulez-vous un Moulin pour Coudre la Mouseline, le Soie, le Coton, la Toile, le Drap et le Cuir, venez chez nous et vous le trouverez à bas prix et satisfaction garantie. Moulins donnés à l'essai pendant un mois.

L. N. ALLAIRE,

Coin des rues St. Pierre et St. Jacques,

Via-Vis la Banque de Québec.

Québec, 23 fév. 1871.

Mme. GENOT, DE PARIS,

Blanchisseuse et Repasseuse de Fin.

Pendant 15 ans, Directrice des Ateliers de

Mme. Abbadie, Blanchisseuse et Repasseuse de

la Cour, se charge de remettre à neuf, les Mouselines, lins, dentelles de Fil et de Soie, Guipures, Tulle, Valenciennes etc.

Tout ce qui est en état de servir.

Blanchissage et Repassage des Rideaux et Garnitures de Maison.

Coupes et Ornements d'Eglise.

Trousseaux, Layette, Broderies et Lingerie

Fils pour enfants.

Charmes d'armes, etc.

Attention spéciale apportée à la préparation des

Robes de Bal et toute autre article de toilette.

Mme. Genot nouvellement arrivée de Paris et

étant décidée de se fixer définitivement à Québec,

desire attirer l'attention des Dames et des MM.

du clergé de cette ville, sur le genre d'établissement

qu'elle se propose d'y fonder.

Il espère, vu son expérience, acquiesce pendant

quinze années consécutives dans la direction de

premier atelier de ce genre à Paris, mériter leur

confiance et leur offrir une part de leur patronage.

Le assurent qu'elle s'efforcera toujours de leur donner la plus grande satisfaction.

Atelier, au No. 21, Rue St. Jean, en face de M.

Thompson, Epicerie, Haute-Ville.

P. S. Sur demande, Mme. Genot se rend à domicile pour recevoir les ordres.

Québec, 7 janv. 1871.

F. X. LEPAGE,

No. 34, Rue de la Couronne,

A l'honneur d'informer le public et ses amis

qu'il vient de recevoir pour cette saison une

consignation considérable de Marchandises de

Dublin, d'Edimbourg et de Londres.

Il appelle spécialement l'attention sur l'assortiment

des articles suivants:

Draps Noirs tout Laine, Draps Noirs Union, Casimir

Noir tout Laine, Tweeds Anglais, Tweeds Cana-

diens, Cotonnets noirs et de couleur, Alpaca noir

et de couleur, Indiennes, Coton Jaune, Shirtings,

Long Cloth, Coton Barré, Coton Gris, Coutil de

Coton et en Fil, Coton à Drap, Toile à Drap,

Rubans, Soies Glacées, Fleurs, Bas, etc., etc.

Un lot considérable de Flanelle rouge, blanche,

et de fantaisie, Draps Foulés, Double Foulé, Drap

de Castor, Drap noir, Ecosais, Couvertures de

Conwell, Merinos Français, Etouffes à Robes, nou-

veaux Châles, Plaids Ecosais, Echarpes Ecosais,

Etouffes à Manteaux, Velours, Soies et Pajamas,

Gilets en Velours et en Drap, Caleçons et Camisoles

en laine, Gants, Crémone, Chemises, Cravattes,

Bretelles, Cols, Poignets nouveaux patrons, Coli-

ettes et Nœuds.

Nouveaux Châles venant justement d'être reçus

Tweed de l'Ouest d'Angleterre,

Draps de

Draps Bleus et Noirs pour Habits et Pajama.

Une caisse de Garnitures.

F. X. LEPAGE,

Marchand de Nouveautés.

Québec, 24 déc. 1870.

Vêtements de Dessous pour Messieurs.

Des meilleures manufactures, faits à l'ordre, de

toutes les grandeurs.

Bonneterie et Gants faits à l'ordre à Londres et en

Ecosse.

Et une foule d'autres articles qu'il serait impos-

sible d'énumérer.

Il compte sur une visite particulière et de ses

pratiques et du public de la ville et de la Compa-

gnie.

F. X. LEPAGE,

Marchand de Nouveautés.

Québec, 24 déc. 1870.

ESPRITS.

TONNES de Spiritueux, 50 O. P.

Barils de Toddy Whisky.

A vendre par

Québec, 9 janv. 1871.

WM. CONVEY.

THES.

THES Souchong et Congon en boîtes et demi-

boîtes.

Thés Japonais et Japonais Oolong en demi-boîtes

Viens Hyson, Gunpowder et Twankay en demi-

boîtes.

Avec un assortiment bien varié d'Épicerie An-

glaise et Américaine.

A vendre par

Québec, 9 janv. 1871.

WM. CONVEY.

BEURRE.

300 TINETTES de Beurre de Kamouraska

200 " " des Townships.

A vendre par

Québec, 9 janv. 1871.

WM. CONVEY.

LARD MESS.

200 QUARTS de Lard Mess,

100 " " Mess Mince.

200 " " Prime Mess et Fernie.

A vendre par

Québec, 9 janv. 1871.

WM. CONVEY.

MORUE VERTE.

300 QUARTS de Morue de Gaspé, première qua-

lité.

A vendre par

Québec, 9 janv. 1871.

WM. CONVEY.

A VENDRE.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public

qu'il est prêt à fournir du bois de chauffage,

Ébène et Merisier, leur qualité, à de très bonnes

conditions.

— AUSSI —

Le même bois scié et fendu rendu à domicile.

ALFRED EMOND,

Coin des rues du Pont et de la Reine.

Québec, 6 nov. 1870.

POELES.

Un lot considérable de Poèles des patrons sui-

vants:

Poèles de Cuisine, de Parloir ou de Chambre à

coucher, Simples, Doubles en 3 ou 4 Tois, au

Charbon ou en Bois, de tous les patrons possible.

A vendre chez

Québec, 27 oct. 1870.

BELANGER & GARIÉPY.

HUILE DE CHARBON.

DEUX carreaux de Char de la meilleure Huile

de Charbon raffinée en vente, en gros et en

détail et à des prix très-réduits, chez

BELANGER & GARIÉPY.

Québec, 27 oct. 1870.

F. O. VALLERAND.

Québec, 19 janv. 1871.

L. N. ALLAIRE,

Coin des rues St. Pierre et St. Jacques,

Via-Vis la Banque de Québec.

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

CHEROOTS DE MANILLE.

Reçues par le Grand Tronc.

Caisses de Cheroots de Manille, 10 mille chacune.

A vendre par

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

RIZ.

Sacs, 100 livres.

De Riz d'Arracan.

A vendre par

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

GENIEVRE DE HOLLANDE.

Genièvre de J. De Keyser & Fils, en Barriques.

en Caisse Rouges.

A vendre par

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

MOULINS A COUDRE.

EN RECEPTION:

12 MOULINS A COUDRE SINGER No. 2.

12 " " " " Family.

12 " " " " Bijou.

12 " " " " Favorite.

12 " " " " Wilson Sewing.

6 " " " " Gold Medal.

6 " " " " Howe.

Etouffes, le grand assortiment de Moulins à Coudre à Québec.

Si vous avez besoin de moulin, ne manquez pas de visiter l'assortiment qui a de votre intérêt. Les prix sont bas; les moulins sont garantis et tenus en ordre sans charges extra.

Voulez-vous un Moulin pour Coudre la Mouseline, le Soie, le Coton, la Toile, le Drap et le Cuir, venez chez nous et vous le trouverez à bas prix et satisfaction garantie. Moulins donnés à l'essai pendant un mois.

L. N. ALLAIRE,

Coin des rues St. Pierre et St. Jacques,

Via-Vis la Banque de Québec.

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

CHEROOTS DE MANILLE.

Reçues par le Grand Tronc.

Caisses de Cheroots de Manille, 10 mille chacune.

A vendre par

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

RIZ.

Sacs, 100 livres.

De Riz d'Arracan.

A vendre par

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

GENIEVRE DE HOLLANDE.

Genièvre de J. De Keyser & Fils, en Barriques.

en Caisse Rouges.

A vendre par

Québec, 23 fév. 1871.

WILLIAM POSTON.

MOULINS A COUDRE.

EN RECEPTION:

12 MOULINS A COUDRE SINGER No. 2.

12 " " " " Family.

12 " " " " Bijou.

12 " " " " Favorite.

12 " " " " Wilson Sewing.

6 " " " " Gold Medal.

6 " " " " Howe.

Etouffes, le grand assortiment de Moulins à Coudre à Québec.

Si vous avez besoin de moulin, ne manquez pas de visiter l'assortiment qui a de votre intérêt. Les prix sont bas; les moulins sont garantis et tenus en ordre sans charges extra.

Voulez-vous un Moulin pour Coudre la Mouseline, le Soie, le Coton, la Toile, le Drap et le Cuir, venez chez nous et vous le trouverez à bas prix et satisfaction garantie. Moulins donnés à l'